

## Politique de la ville : Participation citoyenne du contrat de ville Engagements Quartiers 2030 au Grand Garros

La préfecture du Gers communique



Politique de la ville : Participation citoyenne du contrat de ville Engagements Quartiers 2030 au Grand Garros

La participation citoyenne est au cœur de la politique de la ville dès son origine. Le contrat de ville doit être élaboré pour et avec les habitants du quartier.

Mme AGRESTI-ROUBACHE, secrétaire d'État chargée de la ville, a demandé aux préfets de prolonger la participation citoyenne des habitants des quartiers jusqu'à fin octobre 2023 et de définir les grandes priorités des nouveaux contrats de ville à l'issue de cette consultation.

Cette participation citoyenne doit permettre aux habitants de s'exprimer de la manière la plus large possible sur leurs attentes et leurs priorités pour le prochain contrat de ville. Le contenu des nouveaux contrats de ville sera recentré sur les enjeux locaux identifiés.

En collaboration avec la communauté d'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne et la mairie d'Auch, la réunion publique du mardi 19 décembre 2023 à la salle polyvalente du Garros a été l'occasion de présenter les résultats de l'enquête menée de juillet à octobre sur le quartier et d'échanger sur les priorités. Le calendrier de l'élaboration du contrat de ville et les modalités de poursuite de la participation citoyenne ont été présentés.

L'engagement de l'État est réaffirmé aux côtés de la communauté d'agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne et de la mairie d'Auch dans cette démarche participative.